

Svoboda, Karel

[Ecrits démonologiques de Psellos: Timothée, Opinions, sur la Divination, Interprétation des Oracles chaldéens, Accusation de Kérullarios, sur Babutzikarios et Gillo]

In: Svoboda, Karel. *La Démonologie de Michel Psellos*. Brno: Filosofická fakulta s podporou Ministerstva školství a národní osvěty, 1927, pp. [3]-4

Stable URL (handle):

<https://hdl.handle.net/11222.digilib/126508>

Access Date: 09. 12. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

Parmi les idées religieuses et philosophiques de Michel Psellos, ses idées sur les démons occupent une place importante. On le comprend bien : la croyance aux démons jouait un grand rôle dans le christianisme de l'antiquité et du moyen âge, comme dans la philosophie néo-platonicienne dont Psellos était surtout partisan¹.

Psellos consacra à la démonologie deux écrits indépendants : un dialogue gracieux, plein de mouvement, dans le style de Platon, «Timothée ou sur les Démons» (*Τιμόθεος ἢ περὶ δαιμόνων*², publié par J. F. Boissonade, *Ψέλλος*, Norimbergae, 1838, p. 1 et suiv., et par Migne, *Patr. gr.*, CXXII, col. 817 et suiv.), et un écrit plus court et peu connu, fait avec moins d'art, une lettre peut-être³, «les Opinions des Grecs sur les démons» (*τίνα περὶ δαιμόνων δοξάζουσιν Ἕλληνες*; Boissonade, p. 36 et suiv., Migne, col. 875 et suiv.).

Dans le dialogue s'entretiennent à propos des démons le moine Timothée et un officier ou fonctionnaire thrace qui avait passé plus de deux ans parmi les sectaires Euchites invoquant des démons, sans doute comme inquisiteur. Le Thrace est le maître de la conversation. L'un et l'autre s'accordent, au fond, dans leurs opinions sur les démons, ils confirment leur existence par les saintes

¹ Le caractère néo-platonicien de la philosophie de Psellos fut prouvé notamment par Chr. Zervos (Un philosophe néoplatonicien du XI^e siècle Michel Psellos, Paris, 1920) qui cependant ne s'occupe guère de la démonologie de Psellos.

² Souvent le titre du dialogue n'est pas cité correctement. Dans les manuscrits, il varie : les manuscrits A et C (d'après la désignation de Boissonade) qui sont meilleurs, ont *Τιμόθεος ἢ περὶ δαιμόνων*; les manuscrits B et D ont τὸ περὶ ἐνεργείας δαιμόνων. Le premier titre est correct; il est arrangé d'après les titres des dialogues de Platon dans les manuscrits médiévaux. Nicéphore Grégoras est l'auteur d'un dialogue qui a un titre semblable : *Φλωρεντίνος ἢ περὶ σοφίας*.

³ Les mots *τοῦτό σοι ἐπὶ κεφαλαίων ἐπιτεμοῦμεν* (7, 881 B) semblent bien prouver que le traité est une lettre.

Écritures, par les écrivains ecclésiastiques et par leur propre expérience comme par l'expérience des autres, et on a l'impression qu'on nous présente les opinions de Psellos.

Dans le second traité, Psellos ne s'approprie point la doctrine sur les démons, mais il l'attribue aux Grecs ou aux Chaldéens et aux Assyriens (sans doute, il ne veut pas faire de différence entre eux); pourtant il expose en partie les mêmes idées que dans le dialogue, seulement plus en raccourci. Mais si, dans le dialogue, il insistait principalement sur la nature des démons, dans le second traité, il tient compte plutôt du commerce des hommes avec les démons, c'est-à-dire de l'évocation des démons, des charmes, de la divination, etc.

A cet ouvrage se joint, par le sujet, un traité encore plus court, presque aussi inconnu, «sur la Divination par les omoplates et par les oiseaux» (*περὶ ὀμοπλατοσκοπίας καὶ οἰωνοσκοπίας*¹, publié par R. Hercher, *Philol.*, VIII, 1853, p. 166 et suiv.). Socrate instruit ici Platon comment on prédit l'avenir et comment on pronostique le temps.

Psellos traite encore des démons en plusieurs endroits de son «Interprétation des Oracles chaldéens» (*ἑξήγησις εἰς τὰ χαλδαϊκὰ λόγια*; Migne, *Patr. gr.*, CXXII, col. 1123 et suiv.). Ce qu'il dit ici au sujet des démons, correspond à ses exposés dans le Timothée ou bien les complète.

Psellos parle aussi des démons dans son Accusation du patriarche Kérullarios (en 1059; publiée par L. Bréhier, *Rev. ét. gr.*, XVI, 1903, p. 375 et suiv., XVII, 1904, p. 35 et suiv.). Il accuse le patriarche et ses protégés, les moines de Chio, d'avoir eu commerce avec les démons malins.

Dans deux traités tout petits, Psellos s'occupe de deux démons de la croyance populaire de son temps, de Babutzikarios et de Gillo (publiés par K. N. Sathas, *Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη*, V, Venise et Paris, 1876, p. 571 et suiv.). Dans le premier, il tâche d'expliquer d'une manière psychologique l'origine des idées sur les revenants.

Enfin, quelques mentions éparses sur les démons se trouvent dans d'autres ouvrages de Psellos.

¹ Ce titre n'est pas exact, il est trop étroit.